



Wallonie

Commune de CHAUDFONTAINE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de **permis unique**

Le demandeur est **Chaufontaine Royal Tennis Club ASBL** dont les bureaux se trouvent **Esplanade du Casino 1 à 4050 Chaufontaine**.

Le terrain concerné est situé **Avenue de la Rochette, 32 à 4050 Chaufontaine** et cadastré **Division 1, section B numéro 36G- 36K**

Nature du projet : **Construction d'un centre sportif de tennis avec station d'épuration en dérogation à l'obligation de raccordement à l'égout.**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire 14, 4053 Embourg

- Les lundis, mardis, mercredis ouvrables, de 8h à 12h ;
- Les jeudis ouvrables, de 13h à 17h ;
- Une permanence se tiendra les jeudis de 17h à 20h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame NAGANT, secrétaire de l'Échevinat au 04/361.54.74.

L'enquête publique est ouverte le 09 novembre 2024 et clôturée le 25 novembre 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chaufontaine.be ;
- remises à Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, dont le bureau se trouve à l'Administration Communale de Chaufontaine, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique – U2024002 – Avenue de la Rochette, 32 à 4050 Chaufontaine**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou à l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **25 novembre 2024 à 11 heures** à l'Administration Communale de Chaufontaine, service de l'Urbanisme.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg.

A Embourg, le 30 octobre 2024

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général ff,

Pour le Bourgmestre,
L'Échevin délégué,

Sabine GATHOT.

Dominique VERLAINE.